



TOURNÉE D'ÉTABLISSEMENTS - NÉGO 2023

S'affirmer pour enseigner

La reconnaissance du travail des personnes enseignantes au Québec repose sur des mobilisations sociales et syndicales acharnées.

La période de négociation est une étape charnière dans l'atteinte de nos revendications. Pour maintenir les acquis et en obtenir de nouveaux, l'action collective démontre non seulement l'unité des personnes syndiquées, mais permet de faire connaître les enjeux à la population.

Quelle que soit la méthode choisie, l'objectif est de faire pression sur la partie patronale afin d'obtenir des changements positifs pour les personnes enseignantes. La mobilisation active de tous les membres peut vraiment faire toute la différence.



← dépôt patronal

**VISER TOUJOURS
PLUS HAUT** **PROFS EN
NÉGO**

NOS REVENDICATIONS

Une meilleure reconnaissance

La moyenne salariale canadienne est encore loin pour l'ensemble de nos membres, et il faut absolument que la structure de rémunération soit revue pour que l'école publique devienne attractive pour les profs. Avec l'inflation galopante des derniers mois, un mécanisme qui protège le pouvoir d'achat est essentiel. Il faut aussi que le régime de retraite soit amélioré et que des incitatifs soient mis en place pour que les enseignantes et enseignants demeurent dans la profession. Les dispositions en lien avec les droits parentaux doivent également être revues.

Une meilleure conciliation famille-travail-vie personnelle

La conciliation famille-travail-vie personnelle est cruciale pour rendre la profession enseignante plus attractive. Le nombre de congés doit être revu à la hausse, en plus d'en élargir l'accès. Le congé à traitement différé doit également faire l'objet d'autres possibilités d'aménagement. Le droit à la déconnexion doit être respecté. D'autres mesures pourront également être considérées afin d'améliorer la conciliation famille-travail-vie personnelle.

Un milieu de travail sain

Il doit y avoir des règles qui permettent aux personnes enseignantes de travailler dans un environnement physique sain. La santé globale des enseignantes et enseignants doit être promue davantage, et la prévention doit également être améliorée. Les régimes complémentaires d'assurance ainsi que d'assurance salaire doivent être bonifiés, tout comme les conditions de retour au travail en lien avec l'invalidité.

Une meilleure composition de la classe

On le sait, la composition de la classe est un sujet chaud qui touche tous les profs. Elle s'est détériorée rapidement depuis les dernières années, et il est grand temps de renverser la vapeur. Tout d'abord, plus de groupes adaptés aux besoins de certaines catégories d'élèves doivent être ouverts. Des règles de formation des groupes doivent être établies à l'éducation des adultes et d'autres actualisées pour les classes spécialisées. L'équilibre des classes doit être régi par des règles claires. On doit aussi reconnaître rapidement les besoins réels des élèves ainsi que leurs capacités.

Un allègement de la charge de travail

L'autonomie professionnelle est extrêmement importante. Nous demandons une plus grande autonomie professionnelle et un plus grand respect de l'expertise des profs. De plus, le temps en présence d'élèves au primaire, à l'éducation des adultes et dans certaines spécialités à la formation professionnelle doit être revu à la baisse. Certaines annexes de l'Entente nationale doivent être mises à jour (notamment en ce qui concerne l'encadrement des stagiaires) et certaines contraintes limitant l'accès à du perfectionnement adapté aux besoins des personnes enseignantes doivent être réduites.

L'accès à la retraite progressive doit également être élargi pour conserver dans nos rangs certaines personnes qui seraient sinon tentées de quitter carrément la profession. Les services et modèles de soutien offerts aux personnes enseignantes doivent être améliorés.

Mieux traiter les personnes enseignantes à statut précaire

La sécurité d'emploi doit être améliorée à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Les droits des personnes enseignantes à statut précaire doivent être élargis, la suppléance occasionnelle doit être mieux rémunérée et, bien sûr, des postes correspondant aux besoins actuels doivent être créés.



**Fédération autonome
de l'enseignement**

Mobilisons-nous pour défendre nos droits et nos intérêts!



www.sepi.qc.ca



514 645-4536



courrier@sepi.qc.ca



sepi.syndicat